

## **« OBJECTIF COMPETITIVITE » POUR LA FILIERE FLUVIALE FRANCAISE**

**La filière fluviale française représente aujourd’hui 12 000 emplois, 1 200 entreprises et plus de 1,2 milliard d’euros de Chiffre d’Affaires.**

Elle rassemble quatre activités : le transport de marchandises (modal et multimodal), le transport de passagers, la gestion des infrastructures (réseau et ports) et les services liés à la navigation fluviale (commissionnaires, services portuaires, construction & maintenance, manutention...).

Dans le contexte actuel de mondialisation des échanges et de concurrence accrue, son potentiel de développement se confirme sachant que de nouvelles activités tirent la croissance du secteur.

Constituée principalement par des PME, la filière fluviale française doit cependant renforcer son développement et la compétitivité de ses entreprises afin d’atteindre une dimension européenne. Elle doit se moderniser dans tous les segments d’activités qui la composent :

- en investissant et développant l’innovation,
- en prenant encore davantage en compte la dimension environnementale,
- en favorisant le maintien et l’amélioration des compétences clés,
- en mettant en œuvre de nouvelles formes de management.

Pour répondre à ces défis et améliorer la compétitivité, les objectifs des acteurs de la filière fluviale sont :

- de partager une vision commune entre tous les acteurs,
- de développer les approches collaboratives notamment en matière de Recherche & Développement et de solutions pour la transition énergétique,
- d’appuyer la réindustrialisation de la filière notamment par une offre française de maintenance et de construction,
- de renforcer les compétences et d’adapter l’offre de formation
- d’encourager le financement privé : fonds d’investissement, prêts bancaires, création et adaptation de dispositifs financiers,
- de s’appuyer sur les financements publics sans affaiblir l’autonomie des acteurs économiques et de valoriser les aides publiques,
- d’encourager la simplification des procédures administratives.

La mise en œuvre de ces objectifs permettra d’accroître la compétitivité de la filière et de renforcer sa rentabilité.

**En signant cette Charte, les entreprises et organismes de la filière, les collectivités territoriales, les partenaires de la filière... affirment leur volonté de répondre à ces enjeux par :**

- ⇒ La définition d'une stratégie collective
- ⇒ L'appui ciblé aux acteurs de la filière fluviale française
- ⇒ Une meilleure valorisation et de nouveaux investissements

### **Une stratégie collective**

La Charte *Objectif Compétitivité* s'appuie sur une démarche collaborative entre les différents acteurs de la voie d'eau en France. Les enjeux de cette stratégie collective sont de :

- Renforcer la solidarité entre les entreprises pour une meilleure intégration dans la chaîne logistique globale,
- Mutualiser la Recherche & Développement et intégrer des innovations dans les produits,
- Attirer des ressources humaines adéquates en termes de formation et de compétences,
- Accroître la notoriété et améliorer l'image de la filière en France comme à l'international.

### **Un appui ciblé aux acteurs de la filière**

La Charte *Objectif Compétitivité* s'inscrit dans une logique d'améliorer la compétitivité des entreprises et de la filière fluviale française, de renforcer la performance économique de chacun des acteurs et de :

- développer une offre de maintenance et de construction sur le territoire,
- soutenir les acteurs innovants (sur le plan technologique, commercial, environnemental, social...),
- favoriser l'émergence d'ETI et leur compétitivité à l'international.

### **Une meilleure valorisation et de nouveaux investissements**

La Charte *Objectif Compétitivité* a pour objectif d'attirer de nouveaux investisseurs et de contribuer à :

- renforcer la visibilité des acteurs de la filière
- mobiliser les dispositifs publics nécessaires aux entreprises afin de répondre aux besoins d'innovation, de développement et de modernisation
- créer ou adapter de nouveaux dispositifs financiers avec les organismes privés (FCPR, Prêt participatif...).



**Notre ambition : atteindre en 2030, 20 000 emplois, 2,5 milliards de CA, renforcer l'ancrage territorial et le rayonnement international de la filière fluviale française**